

# Étude : Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 9 novembre 2022

Selon les données du Recensement de la population de 2021, le taux de pauvreté au Canada a diminué pour passer de 14,5 % en 2015 à 8,1 % en 2020. Le taux de pauvreté a diminué pour tous les groupes d'âge et plus particulièrement pour les enfants, surtout grâce à l'augmentation des transferts gouvernementaux, y compris l'Allocation canadienne pour enfants bonifiée et les prestations gouvernementales de soutien temporaire offertes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le taux de pauvreté des familles monoparentales dirigées par une femme ayant un enfant âgé de 0 à 5 ans a diminué de plus de la moitié, passant de 62,7 % en 2015 à 31,3 % en 2020.

Une nouvelle étude publiée aujourd'hui, intitulée « [Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021](#) » de la série *Recensement en bref*, met l'accent sur les expériences de pauvreté vécues au Canada en 2020, en se fondant sur les données du Recensement de 2021. Cette étude examine les tendances de la pauvreté désagrégées selon l'âge, le genre, la situation familiale, le statut d'immigrant et l'identité autochtone, ainsi que pour les groupes racisés.

Malgré la baisse observée de 2015 à 2020, certains groupes sont restés plus vulnérables aux situations de pauvreté en 2020, notamment les personnes seules, les familles monoparentales, les personnes transgenres et non binaires, les Autochtones, les groupes racisés, les réfugiés et les immigrants récents. Les personnes qui vivent dans la pauvreté courent un risque accru d'être confrontées à des difficultés pendant les périodes d'incertitude économique, par exemple pendant les périodes de réduction de l'activité économique ou d'inflation élevée.

L'étude vient compléter les résultats du Recensement de la population de 2021 diffusés le 13 juillet 2022, « [Les prestations reçues durant la pandémie amortissent les pertes des travailleurs à faible revenu et rétrécissent l'inégalité du revenu — le revenu après impôt grimpe dans tout le Canada sauf en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador](#) », et le 2 août 2022, « [La contribution des prestations d'aide liées à la pandémie aux revenus des Canadiens en 2020](#) », qui ont mis en évidence la façon dont les revenus provenant des transferts gouvernementaux, y compris les prestations liées à la pandémie, ont aidé à compenser les pertes de revenu d'emploi au cours de la première année de la pandémie.

## Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'étude « [Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021](#) » est maintenant disponible dans le cadre de la série *Recensement en bref* (98-200-X).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).

